



Centre de recherche
interdisciplinaire
en réadaptation
du Montréal métropolitain

Les Prix de reconnaissance Bonnie Swaine Membre clinicien/intervenant – Partenariat et mobilisation des connaissances

Membres institutionnels :

CISSS de Laval

- Hôpital juif de réadaptation

CISSS de la Montérégie-Centre

- Institut Nazareth et Louis-Braille

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

- Institut universitaire sur la réadaptation en déficience physique de Montréal (IURDPM)
 - ▶ Pavillon Gingras
 - ▶ Pavillon Laurier
 - ▶ Pavillon Lindsay

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

- Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay
 - ▶ Site Constance-Lethbridge
 - ▶ Site Layton-Mackay

Membres partenaires :

CISSS de Lanaudière

- Centre de réadaptation en déficience physique

CISSS des Laurentides

- Centre de réadaptation en déficience physique

Membres affiliés :

- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal
- Université McGill

Siège administratif

Pavillon Lindsay
6363, chemin Hudson, bureau 061
Montréal (Québec) H3S 1M9
Canada

T 514 340-2085 poste 144778
administration.crir@ssss.gouv.qc.ca
www.crir.ca

Les **Prix de reconnaissance Bonnie Swaine** sont une distinction créée par le Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) en l'honneur de [Bonnie Swaine](#), codirectrice scientifique du CRIR de 2010 à 2020. Elle a permis à de nombreux membres cliniciens/intervenants du CRIR de se réaliser dans la recherche clinique, que ce soit par l'encadrement de projets émergeant de questions du terrain, ou encore par la recherche-action imbriquée dans les pratiques innovantes.

Pendant ses années à la direction du CRIR, elle a proposé des solutions concrètes et a collaboré assidûment avec les équipes et les membres cliniciens/intervenants pour que la culture de recherche prenne tout son sens dans nos établissements partenaires.

Les Prix de reconnaissance Bonnie Swaine | Partenariat et mobilisation des connaissances sont attribués à des membres cliniciens du CRIR qui se sont illustrés de façon particulière par leur contribution aux partenariats et à la mobilisation des connaissances dans le cadre de la mission du CRIR au cours des cinq dernières années.

Objectifs

- Reconnaître la contribution des membres cliniciens/intervenants au développement des partenariats et à l'actualisation de la mission de recherche du CRIR;
- Assurer le rayonnement de la recherche en partenariat et l'implication des membres cliniciens/intervenants dans la mobilisation des connaissances*.

* *La mobilisation des connaissances englobe un continuum de diffusion-dissémination-implantation (Nilsen, 2015). La mobilisation des connaissances consiste à capter et échanger la bonne information avec les bonnes personnes, dans le bon format et au bon moment, dans le but de soutenir la prise de décision des usagers, de leurs proches, des intervenants et des parties prenantes.*

Les Prix de reconnaissance Bonnie Swaine

- Pour en savoir plus sur ce prix et les membres cliniciens/intervenants lauréats précédents, [cliquez sur ce lien](#).

Philippe Archambault, erg., Ph.D.
Codirecteur scientifique, CRIR

Claudine Auger, erg., Ph.D.
Codirectrice scientifique, CRIR

Les Prix de reconnaissance Bonnie Swaine 2024

Membre clinicien/intervenant Partenariat et mobilisation des connaissances

Aux membres cliniciens/intervenants du CRIR

Lancement : Concours 2024

Les **Prix de reconnaissance Bonnie Swaine** vise la reconnaissance d'un maximum de six (6) membres cliniciens/intervenants, soit un (1) par établissement du CRIR incluant les partenaires (CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île de Montréal, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île de Montréal, CISSS de Laval, CISSS de la Montérégie-Centre, CISSS des Laurentides, CISSS de Lanaudière).

La direction scientifique du CRIR recevra les candidatures des personnes à considérer comme lauréates des établissements du CRIR participants au plus tard le 10 octobre 2024 et annoncera officiellement les noms des membres cliniciens/intervenants lauréats, lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du CRIR qui aura lieu le 28 novembre 2024.

Les contributions de ces personnes récipiendaires seront soulignées tout au long de l'année, à la fois par le siège administratif du CRIR et par leur établissement respectif suivant une manière définie localement.

Déroulement

Chacun des établissements du CRIR qui choisit de participer se dotera d'un comité local mandaté pour évaluer des candidatures parmi ses membres cliniciens/intervenants, selon quatre critères d'évaluation (voir ci-dessous). **À noter que chaque site a la responsabilité de choisir le mode de sélection des candidatures (concours interne, sélection par les membres du comité local, etc.). Nous vous invitons donc à rester à l'affût des communications internes de votre établissement pour ne rien manquer sur ce concours.**

Le comité local sera animé par le ou les responsables de site (établissement du CRIR) et la personne qui agit à titre de coordonnateur de recherche clinique (CRC). La direction scientifique recommande que chaque comité local se dote d'un comité d'évaluation diversifié de 3 à 5 personnes composé de membres chercheurs, gestionnaires et de personnel clinique.

Après avoir délibéré, la personne responsable du comité local soumettra le nom de la personne à considérer comme lauréate de son établissement au siège administratif du CRIR, dans le cadre du concours : Les Prix de reconnaissance Bonnie Swaine 2024. À noter que le nom de cette personne demeurera sous embargo jusqu'à l'AGA du CRIR.

Critères d'admissibilité

1. Pour être admissible, un candidat doit être un membre clinicien/intervenant du CRIR en règle au moment du dépôt de la candidature.
2. Pour vous assurer que votre adhésion au CRIR soit en règle communiquer avec Sabine Leunens, agente administrative du CRIR, à sleunens.crir@ssss.gouv.qc.ca.
3. Les membres cliniciens/intervenants du CRIR ne sont pas autorisés à se nommer eux-mêmes.

Prix remis aux personnes lauréates par le siège administratif du CRIR

- Une carte cadeau d'une valeur de 100\$ (carte de son choix)
- Un certificat officiel
- Invitation spéciale pour participer à un repas reconnaissance en compagnie de Bonnie Swaine, de toutes les personnes lauréates et d'un représentant de la direction scientifique du CRIR.

Critères d'évaluation

Chaque comité local évaluera les candidatures parmi leurs membres cliniciens/intervenants selon quatre critères qui réfèrent à l'ensemble des contributions fournies par la personne à l'intérieur des cinq années précédant le concours.

Cette personne, par ses efforts en lien avec des projets associés au CRIR et la mobilisation des connaissances, a produit ou a fait preuve de :

1. **Impact sur le milieu de pratique** : sa contribution a eu un **impact positif remarquable sur la prestation de soins ou de services** de son milieu de pratique, ou donne une valeur ajoutée aux services reçus par les usagers. Le nombre d'intervenants ou d'usagers concernés et les caractéristiques de l'impact devraient être pris en compte (durée, portée, effets mesurables si pertinents, etc.), ou encore la qualité innovante de sa contribution même si la portée est moins grande, etc.
2. **Impact sur le rayonnement** : sa contribution a notamment permis à ses collaborateurs et à elle-même d'être **reconnus au-delà des murs de son établissement** d'attache grâce à ses activités cliniques, scientifiques, à ses présentations ou à ses collaborations avec des partenaires d'autres établissements. La portée du rayonnement devrait être prise en compte (au sein des établissements du CRIR, au-delà du CRIR, hors des frontières de la province ou du pays).
3. **Impact sur la formation de la relève** : sa contribution a eu un **impact remarquable sur la formation** des étudiants ou des stagiaires de son milieu de pratique, la formation de nouveaux employés ou la formation des étudiants dans les maisons d'enseignement (p. ex. lorsque la personne enseigne à l'université). Le nombre d'étudiants/employés supervisés, la qualité de la formation offerte et les impacts sur l'expérience des apprentis devraient être pris en compte.
4. **Capacité démontrée à travailler en intersectorialité** : sa contribution aux travaux en cause est remarquable et **reconnue par plusieurs acteurs de différents milieux** (clinique,

académique, communautaire, usager, etc.). Le nombre de collaborateurs qui reconnaissent la contribution de la personne et l'appréciation générale de la personne exprimée par des collaborateurs de différents milieux devraient être pris en compte.

Le siège administratif du CRIR fournira une grille d'évaluation à chaque comité local.

Concours interne au sein des établissements du CRIR et dates à retenir

Chaque site a la responsabilité de choisir le mode de sélection des candidatures (concours interne, sélection par les membres du comité local, etc.). À savoir : Il n'est pas obligatoire pour un établissement du CRIR de proposer une candidature à chaque concours.

Les membres du comité local évalueront les candidatures et soumettront la personne à considérer comme lauréate auprès du siège administratif du CRIR au plus tard le 10 octobre 2024. La direction scientifique du CRIR s'assura de la validité des candidatures.

- **Lancement du concours 2024 par le siège administratif du CRIR : 10 juin 2024**
- **Annnonce du concours interne au sein des établissements du CRIR : à déterminer par chaque comité local. Restez à l'affût!**
- **Annnonce officielle des membres cliniciens/intervenants lauréats : 28 novembre 2024, lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du CRIR.**

Communications :

Afin de recevoir leur prix, et pour fin de diffusion promotionnelle dans les outils de communication du CRIR, les renseignements suivants seront demandés ultérieurement aux personnes récipiendaires :

- Profession, titre exact, coordonnées, établissement du CRIR, nombre d'années au CRIR, collabore avec quelles équipes et quels membres chercheurs au CRIR.
- Une photographie (format JPEG).

Bonne chance à toutes et tous!

Philippe Archambault, erg., Ph.D.
Codirecteur scientifique, CRIR

Claudine Auger, erg., Ph.D.
Codirectrice scientifique, CRIR